**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**Bénin**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 26 janvier 2023 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Bénin pour la présentation de son rapport.

La France salue les engagements pris par le Bénin depuis son dernier Examen périodique universel, dont l’adoption de la loi portant protection des droits des personnes en situation de handicap et l’extension du droit à l’interruption volontaire de grossesse. La France encourage les autorités béninoises à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Poursuivre la mise en œuvre de mesures pour éviter les risques de surpopulation carcérale ;

2/ Poursuivre la mise en œuvre de la politique nationale de protection de l’enfant, notamment en matière de renforcement de la lutte contre la traite des enfants ;

3/ Poursuivre leurs efforts en matière de protection des droits des personnes en situation de handicap, en poursuivant la mise en œuvre de la loi de 2017 sur le sujet./.

Je vous remercie./